



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2019 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2019, 2020 ET 2021

Avis public est donné par le soussigné, qu'une séance du conseil se tiendra le lundi 17 décembre 2018, à 20 h, au 59, rue Saint-Laurent à Sainte-Luce. Lors de cette séance le budget de la Municipalité pour l'année 2019 et le programme triennal d'immobilisation pour les années 2019, 2020 et 2021 seront adoptés.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal d'immobilisation.

Donné à Sainte-Luce, ce 5 décembre 2018.

Jean Robidoux

Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Jean Robidoux, directeur général et secrétaire-trésorier, résident de la municipalité de Sainte-Luce, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil, le 5 décembre 2018.

Jean Robidoux

Directeur général et secrétaire-trésorier